



**Conseil de Quartier Léon Blum-Folie Regnault**  
**Commission Propreté / Cadre de Vie**

**COMPTE RENDU**  
**de la REUNION du 28 NOVEMBRE 2017**  
**ESPACE CANIN - MAIL PIERRE DESPROGES**

**Point de rencontre** : Devant l'entrée du square de la Roquette, rue de la roquette, à 18h00.

**Présents :**

- Mairie du 11<sup>ème</sup> : Madame Joëlle MOREL (Conseillère de Paris chargée des Espaces verts et de la biodiversité), Victor BARON (Chargé de mission),
- Conseil de quartier LBFR, Commission Propreté/Cadre de vie : Mesdames N. ZEMMOURI-PERCHERON et Annie BOURCE, Monsieur R. ABRAMOWICZ.
- Une petite dizaine d'utilisateurs(trices) de l'espace canin (avec leurs chiens)

**Historique de l'espace canin :**



Pour rappel, un espace était autrefois utilisé par les propriétaires de chiens dans le jardin Rajman (accès rue Merlin) mais, suite à de nombreuses réclamations de la part des usagers du square et des riverains, un véritable « **espace canin** » a été aménagé et inauguré le 23 septembre 2015 dans le " mail de la Roquette " (désormais rebaptisé " Mail Pierre-Desproges ") le long du jardin.

Il est ouvert 24h/24.

Lors de l'ouverture un maître-chien était venu plusieurs fois pour dialoguer. Ce nouvel espace semblait satisfaire tout le monde.

Cependant, lors de la dernière plénière (16/10/17) un riverain a fait remonter plusieurs plaintes (bruits et aboiements répétés).



**Objectif de cette marche**



Suite aux nuisances signalées une réunion avec Mme Joëlle Morel a été organisée sur place en présence du conseil de quartier (Commission Propreté/Cadre de vie), d'utilisateurs de cet espace et des riverains concernés afin de constater la situation, dialoguer et étudier ensemble, le cas échéant, les solutions envisageables pour améliorer la situation.

D'après les informations transmises préalablement à cette réunion par des riverains (des rues Servan et Croix Faubin) cet espace était agréable au départ, il créait un lien social et tout le monde cohabitait bien mais, depuis, des jeunes s'y réunissent (pas forcément avec des chiens) et font beaucoup de bruit. Ce secteur subit actuellement de nombreuses nuisances avec vols de sacs, bousclement de personnes âgées...

Un autre riverain nous confirme le bruit ambiant généré par cette zone « *mais il n'est pas semble-t-il généré par les propriétaires de chiens mais plutôt par des gens consommant de l'alcool dès la nuit tombante et jusqu'à tard* ».

## Compte-rendu

### 1° Ambiance générale



A notre arrivée, malgré un temps hivernal (humide et très froid), une petite dizaine de chiens de toutes races et toutes tailles jouait gentiment, sans aucune agressivité, et sans aucun bruit.

Nous avons observé ces chiens une bonne vingtaine de minutes avant de pénétrer dans l'espace avec Madame Morel pour discuter avec les personnes présentes.



Nous avons eu le plaisir de rencontrer une équipe de propriétaires de chiens très ouverte à la discussion qui nous a transmis beaucoup de remarques très constructives :

Quotidiennement 10 à 15 chiens viennent régulièrement entre 18h et 19 h (heure "d'affluence" à la sortie du travail des maîtres). Les propriétaires se retrouvent et ont formé une petite équipe sympathique. Ce point de rencontre crée une véritable convivialité entre gens du quartier.

Toutefois, selon les indications transmises, si les  $\frac{3}{4}$  des utilisateurs sont très corrects et respectueux il faut reconnaître qu'un  $\frac{1}{4}$  des maîtres "pourrit" cet espace en ne ramassant pas, par exemple, les déjections de leur animal ou en n'intervenant pas sur son comportement parfois agressif. Les propriétaires présents lors de cette réunion nous expliquent qu'ils doivent eux-mêmes tenter de "réguler" et "faire la Police" pour faire respecter cet espace.

Des sdf (sans chien) ou des bandes de jeunes viennent dans cet espace, font du bruit, jettent leur(s) bouteille(s) en verre directement au sol (ce qui peut être dangereux pour les chiens qui risquent de se blesser).

#### ☞ Suggestions :

- La **présence ponctuelle d'un éducateur canin** pourrait être utile pour sensibiliser les propriétaires de chiens aux règles urbaines et éducatives (phase préventive),
- A la suite de cette présence des brigades de la DPSP pourraient passer afin de verbaliser les propriétaires réfractaires aux consignes (phase répressive).

### 2° Points positifs de cet espace

Les points positifs de cet espace canin sont :

- La proximité et l'accessibilité (ouverture 24 h/24),
- Le fait de pouvoir créer une véritable sociabilisation des chiens (entre eux et avec la présence d'humains),
- Un point de rencontre pour les propriétaires (convivialité),
- La sécurité et le bien-être des chiens (les chiens peuvent se défouler en toute sécurité en semi-liberté),

### 3° Points négatifs de cet espace et améliorations à prévoir

A/ Les points actuellement négatifs de cet espace canin sont :

- La fermeture de l'espace par de simples portes battantes (et non par des sas sécurisés comme initialement prévu). Ce système actuel n'assure pas toutes les conditions de sécurité pour les chiens.
- Il n'y a aucune haie séparative entre cet espace et le trottoir au niveau de l'arrêt du bus, ce qui est souvent source de "conflit" entre les chiens habitués au parc et ceux qui passent de l'autre côté.
- Le sol est beaucoup trop dur, glissant, mal approprié pour les chiens. Selon les maîtres « *C'était mieux avant à Rajman* ».

Malheureusement, il n'est pas possible de pouvoir modifier le revêtement car il existe sous cet espace des anciens locaux (appartenant désormais à la DEVE) et, selon les informations obtenues, il est difficile d'entreprendre des travaux sans risquer de fragiliser la structure desdits locaux.

► Mme Morel va se renseigner afin d'obtenir plus de précisions.

L'éventualité de mettre du sable sur les dalles n'est souhaitée par personne car cela va s'avérer beaucoup plus difficile pour enlever les déjections "oubliées"

- Le sol est sale.

Pour information la DEVE (Direction des Espaces Verts) le nettoie 1 fois/semaine, et la DPE (Direction de la Propreté) le lave 1 fois/mois.

- Le remplacement des sacs poubelles par des grands bacs en bois (tri sélectif) : Ces derniers sont désormais vidés beaucoup moins régulièrement que les sacs, d'où des odeurs très désagréables.

- Cet espace est trop petit. Les propriétaires de "petits" chiens souhaiteraient l'agrandir en modifiant l'espace "vide" avant le terrain de boules, ce qui permettrait d'avoir 2 espaces.



► MME Morel va se renseigner pour savoir si, techniquement (contraintes éventuelles), ce type d'aménagement est réalisable.

Une des propriétaires présentes fait toutefois remarquer qu'il sera difficile de vérifier qui occupera réellement ce nouvel espace (petit ou gros chien) et de faire respecter son usage.



## B/ Améliorations à prévoir :

### ► Portillons :

Remplacer les portes actuelles par des doubles portes (sas, comme celui du bd Serrurier dans le 19<sup>ème</sup>) afin d'éviter que les chiens ne s'échappent dès que quelqu'un ouvre le portillon.



► A ce propos, nous avons remarqué que le portillon situé de l'autre côté, au niveau du terrain de boules, fonctionne mal et reste ouvert : les boulistes se plaignent que des chiens y pénètrent et laissent leurs déjections.

Une révision de ces portes devra être effectuée par les services concernés.



### ► Haie séparative :

Prévoir la plantation de quelques arbustes séparatifs le long du grillage (au niveau de l'arrêt du bus) afin d'éviter des conflits avec les chiens qui passent sur le trottoir, cf. photo ci-contre ⇒



### ► Lavage du sol :

Le lendemain de notre visite (en plein jour) nous avons pu prendre conscience du nombre important de déjections dissimulées sous les feuilles.



La périodicité du lavage du sol effectué par la DEVE n'est peut-être pas suffisante pour un espace canin : Il faut en effet tenir compte des déjections qui ne sont pas systématiquement ramassées et des feuilles glissantes qui s'accumulent.



A vérifier, voire à modifier.

► **Signalétique/affichage :**

Une plaque "basique" est posée au niveau des portillons mais il n'existe aucun panneau rappelant les « règles du bon usage » spécifique à cet espace, tant pour le respect de sa propreté (ramassage obligatoire des déjections car ce n'est pas une canisette), que pour les personnes qui le traversent (réservé ou non uniquement aux propriétaires de chiens ?).

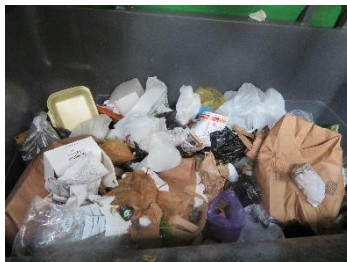
Aussi, peut-être serait-il utile de prévoir un affichage plus précis au niveau des 2 portillons (comme cela existe à l'entrée des jardins publics).



► **Bacs poubelles :** Contacter la DEVE afin de connaître la périodicité de l'enlèvement des déchets dans les nouveaux bacs mis en place.

Nous avons pu vérifier le lendemain matin (en plein jour) : les bacs sont effectivement remplis au ¾.

La mise en place de ce type de bac au sein de l'espace canin n'était peut-être pas très judicieux car les propriétaires de chiens sont amenés à y jeter quotidiennement les sacs de déjections de leur animal, un enlèvement quotidien doit donc être effectué afin de limiter les mauvaises odeurs.



Un utilisateur, rencontré le lendemain de cette réunion, nous a également fait remarquer que les chiens prenaient l'habitude d'uriner le long des bacs en bois, ce qui risque, à la longue, d'engendrer des odeurs également.

Enfin, nous avons noté que ces bacs sont déjà recouverts de graffitis. Nous avons transmis le signalement, le 29/11/17, via l'application *Dans ma rue*, en espérant que l'intervention soit effectuée dans les meilleurs délais.

☞ **Suggestion :**

Ces deux bacs en bois pourraient être déplacés pour remettre en place le système initial de sacs, mais en modifiant peut-être la hauteur du support (sacs surélevés) pour éviter que les rats (moins nombreux que cet été) ne viennent déchirer les sacs par le dessous.



Par ailleurs, nous avons également remarqué (le lendemain matin de cette réunion) que le bac situé dans l'espace du terrain de boules avait les portes ouvertes.

Il a été détourné de sa fonction initiale et sert désormais d'abri nocturne pour les sdf qui occupent cet espace.



#### 4° Remarques

##### Fontaine :

Nous nous sommes étonnés, lors de notre visite, que la fontaine située dans cet espace fonctionnait encore alors que toutes les autres fontaines situées dans les jardins et aires de jeux pour enfants (parvis de la mairie et jardin Olga Bancic par exemple) sont déjà fermées (risque de gel).

- Mme Morel va se renseigner auprès de la DEVE.



##### Tags :



Le mur en pierre du square de la Roquette, vers le pigeonnier, est également tagué.

Nous avons transmis le signalement, le 29/11/17, via l'application *Dans ma rue*, en espérant que l'intervention soit également effectuée dans les meilleurs délais.

